

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Salaise sur Sanne, le 9 octobre 2020

### LE NOUVEAU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE INSPIRA - SES PREMIERES DECISIONS

Suite aux dernières élections municipales, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons a élu son nouveau Bureau le 8 octobre 2020.

A l'unanimité sont élus :

- Président : Jean-Pierre BARBIER, Président du Conseil Départemental de l'Isère,
- Vice-président : Yannick NEUDER, Vice Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes,
- Trésorier : Laurent TEIL, Conseiller délégué de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône et Maire de Sablons.

Le Comité Syndical a approuvé la participation financière aux travaux d'amélioration de la desserte ferroviaire de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons pour un montant prévisionnel de 6 Millions d'euros dont 1,8 M € soit 30 % du nouveau raccordement ferroviaire à charge du Syndicat Mixte aux côtés de l'Etat (35%), la Région (25%) et SNCF Réseau (10%).

Ces travaux permettront à INSPIRA de bénéficier d'un accès direct depuis le Sud complémentaire à l'accès existant depuis le Nord sur l'axe ferroviaire Paris-Lyon-Marseille.

En effet, la Zone Industriale-Portuaire INSPIRA bénéficie d'une implantation stratégique sur les corridors européens Méditerranée et Mer du Nord – Méditerranée. Avec près de 300 000 tonnes/an par voie ferrée et 850 000 tonnes/an par voie fluviale, il constitue le second site portuaire du bassin Rhône-Saône.

Le Comité syndical confirme sa volonté d'actions concrètes en faveur de la qualité de l'air en Vallée du Rhône en proposant aux industriels une desserte directe par le fleuve ou le rail.

INSPIRA – Espace Industriel Responsable et Multimodal - réunit donc tous les critères pour bénéficier de ce programme d'amélioration du réseau ferroviaire français impulsé depuis plusieurs années par le partenariat entre l'Etat, la Région, SNCF Réseau et le Syndicat Mixte.

---

#### **A propos du Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons :**

Le Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire assure la maîtrise d'ouvrage du développement du site INSPIRA - Espace industriel responsable et multimodal. Il est aujourd'hui le deuxième site portuaire de la Vallée du Rhône et parmi les premiers sites de fret ferroviaire en Région.

Il a été créé par trois collectivités : la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Instauré le 3 mars 2009, le Syndicat Mixte est compétent pour les études, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion d'INSPIRA-espace industriel responsable et multimodal et la coordination des différents partenaires intervenant directement ou indirectement sur son périmètre. L'ensemble de ses compétences s'inscrit dans un système de management environnemental et sociétal certifié ISO 14 0001.

Il est présidé par Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère.

Le projet est développé en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Etat, et est aménagé par Isère Aménagement.

**Contact presse : 04 74 86 83 80**

[contact@espace-inspira.fr](mailto:contact@espace-inspira.fr)

[www.espace-inspira.fr](http://www.espace-inspira.fr)



**Espace\_INSPIRA**

